



LES 22^{ÈMES} RENCONTRES INTERNATIONALES EN URBANISME DE L'APERAU

LA VILLE QUI S'ADAPTE.

Développement urbain et héritage culturel face aux changements environnementaux

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE RABAT

WEBINAIRE : LE 16, 17 & 18 JUIN 2021

CONTEXTE

Compte tenu de la situation sanitaire en cours, le colloque scientifique : « *La ville qui s'adapte. Développement urbain et héritage culturel face aux changements environnementaux.* » Initialement programmés lors des 22^{èmes} rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU en 2020 en présentiel à l'Université Internationale de Rabat, a été reporté au 16, 17 & 18 juin 2021 en format webinaire.

APPEL À CONTRIBUTION AUX ATELIERS SCIENTIFIQUES

Les stratégies d'adaptation et particulièrement les capacités des systèmes complexes à réagir aux perturbations externes grâce à des mécanismes d'adaptation internes sont de plus en plus considérées comme des pistes à explorer pour faire face aux multiples défis posés par les changements environnementaux. Différents rapports internationaux montrent en effet que, si les actions de mitigation restent nécessaires, l'inéluctabilité des effets des changements climatiques plaide en faveur de l'introduction d'autres actions complémentaires.

Ainsi, au-delà de la mise en œuvre de mécanismes de mitigation, selon une approche de résistance et d'atténuation des risques, il s'agit de mettre en valeur des stratégies de résilience et d'adaptation aux mutations environnementales induites par les changements climatiques.

Les capacités de résilience et d'adaptation des territoires, à travers leur évolution historique ou ce qui pourrait être identifié comme héritage culturel et savoir-faire locaux, commencent à émerger pour aboutir à des dispositifs alternatifs combinant les actions pour atténuer la vulnérabilité des territoires soumis à ces risques et permettant également de gérer les effets des changements environnementaux.

Ainsi, les 22^{èmes} Rencontres Internationales en Urbanisme de l'APERAU s'intéressent à la ville qui s'adapte pour mieux relever les défis des changements environnementaux. Les sociétés humaines sont soumises à une addition de changements, sociétaux, technologiques et autres qu'il ne s'agit pas d'ignorer : en privilégiant l'appréhension de ces changements globaux à travers le prisme de l'environnement et plus particulièrement celui des défis posés par le changement climatique aux sociétés, les rencontres de Rabat mettent au centre de leurs débats la décodification des comportements humains et leurs capacités d'adaptation face à une réalité environnementale inédite.

La problématique déclinée dans ce colloque s'articule donc autour de la capacité d'adaptation et de résilience des villes et des territoires, qui comprend les actions de mitigation, de gestion des risques et d'atténuation des impacts (avant la manifestation du changement), l'adaptation du milieu territorial et urbain (pendant la manifestation du changement) et les évolutions des approches conceptuelles de planification et gestion de la ville (visant les changements futurs), non seulement nécessaires mais complémentaires à la construction de scénarios de résilience contextualisés.

Cette capacité d'adaptation et de résilience des villes et des territoires comprend également les actions de lutte contre les épidémies et l'adaptation aux changements qui en découlent. Favoriser l'adaptabilité plutôt que la lutte contre les conséquences du changement et identifier l'ensemble des solutions favorisant l'adaptation aux impacts sanitaires sur la ville, notamment le COVID, sont des actions nécessaires, voire indispensables. Le risque sanitaire met également en avant l'importance de la ville santé, une ville saine et salubre, équitable et adaptable, qui promeut la santé et la sécurité pour tous. Afin de résoudre beaucoup des problèmes auxquels sont confrontées les villes aujourd'hui, dans des contextes de changements climatiques et de crise sanitaire, les questions de santé, de bien-être et de qualité de vie doivent impérativement être envisagées dans les politiques d'urbanisme et de l'habitat.

Au vu de la polysémie du concept d'adaptation, des approches systémiques et transversales pourraient aider à investiguer et interpréter les diverses recompositions sociales et territoriales.

Dans ce sens, quatre (04) entrées ou prismes d'analyse sont suggérés pour appréhender de manière systémique, inter et transdisciplinaire les capacités d'adaptation et de résilience de la ville : celle de l'habitat et formes urbaines, des réseaux, du patrimoine architectural, urbain et paysager, des territoires en situation de vulnérabilité.

HABITAT ET FORMES URBAINES

Les établissements humains sont considérés comme les principaux responsables du changement climatique mais également comme les principales victimes de ses effets. Il s'agit donc d'interroger les modes « d'habiter » aussi bien dans leur adaptation au changement exogène que dans leur propre évolution. Que ce soit à l'échelle de la forme urbaine ou à l'échelle de l'habitat avec ses différentes typologies, une attention particulière pourrait être consacrée à l'adaptation des formes d'habiter pour mieux intégrer les citoyens dans les scénarios de résilience (évolution des morpho-typologies, traditionnelles et modernes, densité, compacité, confort, microclimat urbain). Pendant que certaines transformations plus ou moins radicales sont proposées et des modes d'habiter traditionnel sont aussi revendiqués, quel type d'adaptation peut être envisagé face aux changements des environnements urbains ?

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

Les différentes réactions aux catastrophes naturelles montrent l'importance du fonctionnement des réseaux de communication et de circulation pour assurer l'efficacité des réponses et la remise en service des systèmes territoriaux. La résilience des infrastructures est ainsi une composante essentielle de la capacité d'adaptation des villes. Une analyse critique et réflexive des réseaux de communication permettrait, à terme, de réduire le recours à la mobilité mécanique, quelle qu'en soit la forme, sans réduire en même temps le droit à la mobilité. Également, les réseaux de distribution des biens et des ressources, ainsi que les infrastructures de protection, sont en pleine mutation et remis en question. Quelles sont les conséquences en termes d'impacts environnementaux, de localisation, de structuration et d'aménagement des territoires ?

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

Les villes historiques présentent différents modèles d'adaptation aux contraintes environnementales. Une lecture des enjeux du patrimoine pourrait appréhender ses bonnes pratiques d'insertion environnementale, déployant une efficacité passive vis-à-vis du climat et une organicité d'implantation paysagère et territoriale. Au-delà d'un répertoire, il s'agira surtout d'investiguer les processus de préservation dans leurs capacités à répondre aux besoins du présent. L'héritage culturel est également soumis et subit la forte magnitude des phénomènes atmosphériques. Les impacts sont visibles notamment dans la dégradation matérielle de certains biens historiques face aux actions climatiques. Une autre lecture pourrait concerner les investigations et les stratégies de protection innovantes à mettre en œuvre. Ces dernières ne seraient pas restreintes à la simple préservation de la structure physique mais exploiteraient aussi les capacités à intégrer de nouveaux usages et fonctions, envisageant ainsi, l'interrogation des questions que le patrimoine nous pose sur notre présent.

TERRITOIRES EN CONDITION DE VULNÉRABILITÉ ET GOUVERNANCES

Les changements environnementaux sont souvent appréhendés comme une addition de phénomènes indépendants gérés au cas par cas suivant les différentes conjonctures. Différents protocoles de « gestion intégrée » sont proposés pour améliorer la situation de ces territoires identifiés comme vulnérables. Par exemple, dans le cadre de la convention relative à la protection de l'environnement marin et de la région côtière de la méditerranée, un protocole GIZC a été introduit pour permettre aux pays méditerranéens de faire face aux défis environnementaux côtiers. Les territoires en situation de vulnérabilité demandent le recours à des approches holistiques et intersectorielles qui interrogent et mettent au centre des débats le concept d'efficacité adaptive. Quelles démarches écosystémiques privilégier dans le cadre de la gouvernance de ces territoires ?

PARTICIPATION AUX ATELIERS SCIENTIFIQUES

L'appel à participation aux ateliers scientifiques de ce colloque vise des contributions présentant des projets ou des investigations scientifiques sur les stratégies d'adaptation, avec un regard à la fois réflexif et perspectif. La participation est ouverte aux chercheurs, professionnels, doctorants et étudiants dans les domaines de l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'architecture et le patrimoine.

RELANCE DE L'APPEL À CONTRIBUTION

Le retour du comité scientifique, pour les propositions déjà envoyées avant le 9 février 2020, est programmé pour le **14 avril 2021**. Les textes complets des communications retenues (15 000 signes environ, maximum 10 pages illustrations comprises) sont à télécharger sur le site du colloque avant le **09 mai 2021** : <https://aperau2020.sciencesconf.org/>

RÉOUVERTURE DE L'APPEL À CONTRIBUTION

Cet appel complémentaire interrogera le développement urbain et l'héritage culturel face aux changements environnementaux selon les quatre axes de recherche développés plus haut (Habitat et formes urbaines, Réseaux et infrastructures, Patrimoine architectural, urbain et paysager, Territoires en condition de vulnérabilité et gouvernances), avec la possibilité d'élargir la réflexion en traitant également de l'impact des risques sanitaires sur la ville, notamment l'impact du COVID sur la ville.

Les nouveaux participants sont invités à télécharger sur le site du colloque avant le **20 avril 2021**: <https://aperau2020.sciencesconf.org/> un résumé de leurs communications. Ce résumé comportera entre 2000 et 3000 signes espaces inclus, avec une sélection bibliographique et une courte note biographique de l'auteur (200 signes). Les propositions doivent respecter le modèle mis à disposition sur le site du colloque. La langue du colloque est le français.

Le retour du comité scientifique est programmé pour le **25 avril 2021**. Les textes complets des communications retenues (15 000 signes environ, maximum 10 pages illustrations comprises) sont à envoyer sur le site du colloque avant le **20 mai 2021**.

NB. Il est demandé aux auteurs d'apporter une attention particulière aux consignes de mise en page afin de limiter les interventions ultérieures et de faciliter le processus de publication des communications.



PLANNING GENERAL DES 22^{ÈMES} RENCONTRES INTERNATIONALES EN URBANISME DE L'APERAU

LUNDI 14 JUIN 2021

Assemblée générale de l'APERAU Hors colloque

MARDI 15 JUIN 2021

Journée doctorale Hors colloque

Mercredi 16 juin 2021

Colloque scientifique : Session plénière / Conférences introductives

Ateliers des réseaux thématiques de l'APERAU

Jeudi 17 juin 2021

Colloque scientifique : Ateliers scientifiques

Vendredi 18 juin 2021

Exploration urbaine virtuelle - Projections/Débat

Colloque scientifique : Session plénière / Conférences de clôture.

ORGANISATION ET DIRECTION SCIENTIFIQUE

Imane Bennani - Ecole Supérieure d'Architecture de Rabat, Université Internationale de Rabat.

Naima Chabbi-Chemrouk, *Présidente APERAU Internationale*

COORDINATION SCIENTIFIQUE DES ATELIERS : Luca MARICCHIOLLO, UIR

- Habitat et formes urbaines : Luca MARICCHIOLO, UIR
- Patrimoine architectural, urbain et paysager : Chiara ROMA, UIR
- Réseaux et infrastructures : Mariame CHAHBI, UIR
- Territoires en condition de vulnérabilité et gouvernances : Nawal BENABDALLAH, UIR

COMITÉ D'ORGANISATION

Imane BENNANI, *Directrice de l'Ecole Supérieure d'Architecture de Rabat, UIR*

Daniel LÉONARD, *Directeur adjoint, UIR*

Luca MARICCHIOLLO, *Professeur-assistant, UIR*

Chiara ROMA, *Professeur-assistant, UIR*

Mariame CHAHBI, *Professeur-assistant, UIR*

Nawal BENABDALLAH, *Professeur-assistant, UIR*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dominique Badariotti *Université de Strasbourg, France*

Mohammed Bakkali *Université Internationale de Rabat, Maroc*

Pierre Baillet *AIMF (Association Internationale des Maires Francophones), Paris, France*

Alessandra Battisti *Sapienza Université de Rome, Italie*

Imane Bennani *Université Internationale de Rabat, Maroc*

Samia Benabbas *Université de Constantine, Algérie*

Nawal Benabdallah, *Université Internationale de Rabat*

Olfa Ben Medien *Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement de l'Urbanisme et de Bâtiment, Tunisie*

Agnès Berland-Berthon *Université de Bordeaux, France*

Fabrizia Berlingieri *Ecole Polytechnique de Milan, Italie*

Hassan Bitar *Académie Libanaise des Beaux-arts, Université de Balamand, Beyrouth, Liban*

Mariame Chahbi *Université Internationale de Rabat, Maroc*

Naima Chabbi-Chemrouk *Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, Algérie*

Moussa Dembelé *Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, Lomé, Togo*

Marc Dumont *Université de Lille, France*

Jean-Marie Halleux *Université de Liège, Belgique*

Jean-Pierre Frey *Professeur émérite, Université Paris Est, France*

David Mangin *Ecole d'Architecture de la Ville & des Territoires de Paris-Est, France*

Luca Maricchiolo *Université Internationale de Rabat, Maroc*

Philippe Menerault *Université de Lille, France*

Nabil Menhem *Académie Libanaise des Beaux-arts, Université de Balamand, Beyrouth, Liban*

Marco Navarra *SDS Architecture Syracuse, Italie*

Sylvie Paré *ESG, UQAM, Canada*

Lionel Prigent *Université de Bretagne Occidentale, Brest, France*

Mathias Rollot *Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, France*

Chiara Roma *Université Internationale de Rabat, Maroc*

Paula Samaha *Académie Libanaise des Beaux-arts, Université de Balamand, Beyrouth, Liban*

José Serrano *Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, France*

Jacques Teller *Université de Liège, Belgique*

Bernard Toulhier *Conservateur général honoraire du patrimoine, France*

Marc Verdier *Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, France*

Imène Zaâfrane-Zhioua, *École Normale d'architecture et d'urbanisme Université de Carthage, Tunisie*